



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. XV

MONTRÉAL. AOUT 1896

No 4

## SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection de municipalités scolaires—Nominations diverses, etc. Bureau des Examineurs catholiques de Montréal, séance du 14 juillet dernier.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Education physique : *Exercice et santé*—Hygiène et économie domestique—Composition : *La curiosité punie, Le lever du soleil*—Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger—Exercices de calcul.—TRIBUNE LIBRE : Problèmes à résoudre.—LECTURE POUR TOUS : La simplification de l'orthographe—Variétés.—Pensées diverses.—BIBLIOGRAPHIE : Publications reçues.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 23 juillet dernier, d'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Benjamin-du-Lac-à-Busque," le territoire suivant, savoir :

1<sup>o</sup> Les premiers lots des rangs XI, XII, XIII et XIV, du canton de Cranbourne, comté de Dorchester ;

2<sup>o</sup> Les 37 premiers lots des rangs I et II du canton de Warford, même comté ;

3<sup>o</sup> Les 30 premiers lots du IIIe rang du dit canton de Warford, même comté ;

4<sup>o</sup> Les 5e et 6e concessions des paroisses de Saint-François et de Saint-George d'Aubert-Gallion, comté de Beauce.

Cette érection ne devant prendre effet que le premier juillet prochain (1897).—*Gazette officielle*, 1er août courant.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en

date du 28 juillet dernier (1896), de détacher de la municipalité scolaire de Témiscamingue, comté de Pontiac, le canton "Guigues," dans le même comté, et l'ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "canton Guigues" avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation en date du 12 juillet 1881.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1897).—*Gazette officielle*, 1er août courant.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 26 février dernier (1896), de détacher de la municipalité scolaire de la paroisse de Longueuil, comté de Chambly, les lots suivants du cadastre officiel de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil, dans ledit comté, savoir : Nos 155, 156, 157, 158, 159 et 160 et de les ériger en municipalité scolaire distincte, pour les catholiques seulement, sous le nom de "Saint-Jean-Baptiste de Montréal-Sud," comté de Chambly.

Le présent avis devant remplacer celui publié dans la *Gazette officielle* du 29 février dernier (1896), page 1381.—*Gazette officielle*, 1er août courant.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 23 juillet dernier (1896), de nommer M. F.-X. Demers membre du bureau d'examineurs catholiques de Montréal, en remplacement de M. U.-E. Archambault, démissionnaire.—*Gazette officielle*, 1er août courant.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 23 juillet dernier (1896), de nommer M. le docteur Frédéric Gaboury, membre du bureau d'examineurs de Pontiac, en remplacement de M. John Coyne, démissionnaire.—*Gazette officielle*, 1er août courant.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 23 juillet dernier (1896), de renommer le révérend H.-D. MacVicar, D. D., L. L. D., membre de la commission scolaire protestante de la cité de Montréal, son terme d'office étant expiré le 1er juillet dernier.—*Gazette officielle*, 1er août courant.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 23 juillet dernier (1896), de renommer George Lampson, écuyer, B. A., membre de la commission scolaire protestante de la cité de Québec, son terme d'office étant expiré le 1er juillet dernier.—*Gazette officielle*, 1er août courant.

## Bureau des Examineurs catholiques de Montréal.

## MEMBRES DU BUREAU :

MM. l'abbé W.-J. Duckett, président ;  
Wm Fahey, vice-président ;  
l'abbé J. Quinlivan,  
l'abbé G. Dauth,  
J.-G.-W. McGown,  
A.-D. Lacroix, secrétaire.

Séance du 14 juillet 1896.

## MEMBRES PRÉSENTS :

MM. l'abbé W.-J. Duckett, président ;  
l'abbé J. Quinlivan,  
l'abbé G. Dauth,  
J.-G.-W. McGown,  
A.-D. Lacroix, secrétaire.

## CANDIDATS BREVETÉS.

## ÉCOLE MODÈLE.

Note : Avec distinction.

Mlles Amanda Lamer,	français
Margaret O'Brien,	anglais
Ann Elizabeth Shelby,	"

Paméla Girardin,	français
Eugénie Grignon,	"
Alexandrine Geoffrion,	"
Sarah Orton,	anglais
Julie Simard,	français
Marie Aymong,	français et anglais
Anaïs Beaudoin,	français
Anna Poirier,	"
Antonia Boulet,	"
Graziella Brien,	"
Marie-Louise Léveillé,	"
Marie-Anne-Ida Barbeau,	"

## ÉCOLE MODÈLE.

Note : D'une manière satisfaisante.

Mlles Diana Granger,	français
Elisabeth Leduc,	"
Laura Bernier,	"
Helen Rowan,	anglais
Mary Agnes Gahan,	"
Eléonore Durand,	"
Arménie Mathieu,	français
Malvina Plisson,	"
Ann Scullion,	anglais
Mary Amelia Daly,	"
Zoé Dansereau,	français
Malvina Plisson,	"
Ann Scullion,	anglais
Mary Amelia Daly,	"
Zoé Dansereau,	français
Yvonne Sauvage,	"
Lillie McAuley,	anglais
Marie-Irène Fournier,	français
Catharine Carrington,	anglais
Mary Anastasia Phelan,	"

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note : Avec distinction :

M. Joseph-Onésime Renaud,	français
Mlles Dorina Charbonneau,	"
Marie-Louise Théoret,	"
Marguerite Séguin,	anglais
et d'une manière satisfaisante,	français
Marie-Hélène-Alex. Bertrand,	"
Herminie Jolicœur,	"
Margaret Mary Dineen,	anglais

Joséphine Bourque, français  
 Angéline Allard, "  
 Marie Lorrain, "  
 Victoria Normand, "  
 Délia Rivet, "  
 Ernestine Lanthier, "  
 Flore Lavallée, "  
 Antoinette Bénard, "  
 Margaret Mary Brennan, anglais  
 Marie-Angéline Leblanc, français  
 Clarinda Messier, "  
 Marie Guibord, "  
 Clémentine Lowry, "  
 Alberta Duval, "  
 M.-Louise-Florésie Vincent, "  
 Maria Champagne, "  
 Marie-Amélia Alary, "  
 M.-Rose-Reine Brunelle, "  
 Bernadette Brosseau, "  
 M.-Anne-Céline Gagnon, "

Marie-Rébecca Lachapelle, français  
 Améla Robillard, "  
 Alida Pelletier, "  
 Alphonsine Toupin, "  
 Marie-Adèle Martin, "  
 Eléonore Théoret, "  
 Amélia Chartrand, "  
 Marie-Anne Desjardins, "  
 Maria-Fabiana Ethier, "  
 Marie-Joseph Pilon, "  
 Alexandrine Forgues, "  
 Anna Richard, "  
 M.-Phil.-Alma Champoux, "  
 M.-Berthe-Emérilda Doré, "  
 Marie-Geneviève Pelland, "  
 Anasia Legault, "  
 Margaret Neilan, anglais  
 Bridget Agnes Murphy, "  
 Alexina Trudeau, français  
 Rose-Anna Ethier, "  
 Marie-Louise Houle, "  
 Eva-Caroline Parent, "  
 Marie-Anne Légaré, "  
 Marie-Eugénie Lauzon, "  
 Marie-Aurore Guénette, "  
 Lydia Clermont, "  
 Mélina Paquette, "  
 Justina Papineau, anglais  
 Marie-Anne Lamarche, français  
 Elisabeth Archambault, "  
 Anna Toupin, "  
 Alice Ouimet, anglais  
 Marie-Claire Prévile, français  
 Marie-Zélia Da Sylva, "  
 Bernadette Valiquette, "  
 Marie-Eva Durivage, "  
 Stéphanie Landry, "  
 Marie-Emma Toupin, "  
 Marie-Emma Blais, "

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note : *D'une manière satisfaisante.*

M. Jos.-Narcisse Archambault, français  
 Mlles Anna Simard, "  
 Maria Lachapelle, "  
 Philom.-Blanche Brunelle, "  
 Marie-Alma Coderre, "  
 Marie-Alexina Venne, "  
 Albertine Brault, "  
 Mary Mason, anglais  
 Irène Guindon, français  
 Rose-de-Lima Jolicœur, "  
 Bertha-Alexandra Viau, "  
 Marie-Berthe Gauthier, "  
 M.-Adéline-Anne Fortier, "  
 M.-Eva-Alex. Archambault, "  
 Marie-Hélène Carrières, "  
 Elmina Lafrance, "  
 Marie-Louise Denys, "  
 Marie-Clara Bourque, "  
 Rose-Anna Fortin, "  
 Marie-Louise Lachapelle, "  
 Ernestine Daunais, "  
 Edouardina Loiseau, "  
 Marie-Rosa Bourgeois, "  
 M.-Louise-Albina Lalonde, "

	Candidats qui ont réussi.	Candidats qui ont failli.	Total.
Ecole modèle.....	31	27	58
Ecole élémentaire.....	90	67	157
<b>Totaux.....</b>	<b>121</b>	<b>94</b>	<b>215</b>

*Épreuves écrites.*

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

## GRAMMAIRE FRANÇAISE.

 $\frac{1}{2}$  HEURE.

1. Quel est le pluriel de filou, landau, sérail, soupirail, carnaval, canal, œil, aïeul, mal, clou ?

2. Qu'est-ce que le complément direct ?

3. Comment reconnaît-on qu'un verbe est neutre ?

4. A quoi servent les temps primitifs et quels sont-ils ?

5. Conjuguez à la 2e personne du singulier et du pluriel l'imparfait de l'indicatif et le présent du conditionnel des verbes peser, envoyer, vénérer, créer, fuir, valoir, teindre, moudre, dissoudre, pouvoir.

## GRAMMAIRE ANGLAISE.

 $\frac{1}{2}$  HEURE.

1. Write the masculines of : girl, nun, lady, poetess, queen, aunt, wife, jewess, actress.

2. Define the following, and give an example of each : adjective, pronoun, verb, conjunction, interjection.

3. Give the rules for the comparison of adjectives, and compare the following : little, great, bad, perfect, beautiful.

4. Write the past, present and future of : sing, drink, begin, demand.

5. What are auxiliary verbs ? Give examples.

## DICTÉE FRANÇAISE.

1 HEURE.

*Un orage.*

..... Cependant l'horizon se chargeait au loin de vapeurs ardentes et sombres ; le soleil commençait à pâlir ; la surface des eaux unies et immobiles se nuançait de couleurs lugubres, dont nous voyions les teintes varier sans cesse. Déjà le ciel,

tendu et fermé de toutes parts, n'offrait à nos yeux qu'une voûte ténébreuse qui assiégeait la terre, et dans laquelle plongeait en s'enfonçant la flamme étincelante de l'éclair. Toute la nature paraissait dans une attente silencieuse et inquiète, dont nous essayions en vain de combattre l'influence, que décelait le trouble de nos âmes. Nous cherchâmes un asile dans le vestibule du temple que l'on aperçoit à l'extrémité du cap de Sunium, et de là nous vîmes bientôt la foudre espaçant et brisant à coups redoublés cette barrière de ténèbres et de feu, répandue sur nos têtes ; des nuages amoncelés, roulant par masse dans les airs, tombèrent en torrents sur la terre ; les vents déchaînés, fondant sur la mer, la bouleversèrent dans ses abîmes. Tout grondait : le tonnerre, les vents, les flots, les antres, les montagnes ; et de tous ces bruits réunis se formait un bruit épouvantable, présageant, pour ainsi dire, la prochaine dissolution de l'univers.

## DICTÉE ANGLAISE.

1 HEURE.

*Winter.*

The scenes around us have assumed a new and chilling appearance. The trees are shorn of their foliage, the hedges are laid bare, the fields and favorite walks have lost their charms, and the garden, now that [it yields no perfumes and offers no fruits, is, like a friend in adversity, forsaken. The tuneful tribes are dumb, the cattle no longer play in the meadows, the north wind blows. "He sendeth abroad his ice-like morsels : who can stand before his cold ? We rush in for shelter. But winter is not without its uses. It aids the system of life and vegetation ; it kills the seeds of infection ; it refines the blood ; it strengthens the nerves ;

it braces the whole frame. Snow is a warm covering for the grass, and, while it defends the tender blades from nipping frosts, it also nourishes their growth. When the snow thaws, it becomes a genial moisture to the soil into which it sinks; and thus the glebe is replenished with nutriment to produce the bloom of spring and the bounty of autumn.

ART ÉPISTOLAIRE.

½ HEURE.

- 1° Qu'est-ce qu'écrire simplement et à quels sujets convient le style simple ?
- 2° En quoi consiste le genre descriptif ?
- 3° Quelles sont les lettres le plus en usage ?
- 4° Quel doit être le style des lettres de remerciements ?
- 5° Comment doit-on écrire une lettre de conseils ?

COMPOSITION FRANÇAISE.

1 HEURE.

Ecrire une lettre d'excuses.

COMPOSITION ANGLAISE.

1 HEURE.

Lettre pour demander une position. comme professeur d'anglais.

HISTOIRE SAINTE.

½ HEURE.

- 1° Comment Esaü perdit-il son droit d'aînesse ?
- 2° Pourquoi l'entrée de la Terre Promise fut-elle interdite à Moïse ?
- 3° Racontez comment Gédéon délivra le peuple de Dieu ?

4° Qu'était Jézabel et comment mourut-elle ?

5° Qu'était Athalie et comment mourut-elle ?

HISTOIRE DU CANADA.

½ HEURE.

- 1° Sous quel gouverneur le Canada fut-il envahi par les Américains pendant la guerre de l'Indépendance ?
- 2° Racontez l'expédition du général Montgomery contre Québec.
- 3° Racontez l'expédition du général anglais Burgoyne contre les Américains ?
- 4° Donnez un aperçu de la première et de la dernière administration de Frontenac.

GÉOGRAPHIE.

½ HEURE.

- 1° Nommez dix comtés sur les bords du Saint-Laurent, dont cinq au nord et cinq au sud.
- 2° Où sont situés : Frédéricton, Chignecto, Truro, Manoulines, Cobourg ?
- 3° Nommez les cinq principales rivières des Etats-Unis, et cinq Etats qui touchent au golfe du Mexique.
- 4° Dans quels Etats sont situées les villes suivantes : Boston, Philadelphie, Chicago, Saint-Louis, Nouvelle-Orléans ?
- 5° De quels pays les villes suivantes sont-elles les capitales : La Paz, Quito, Paramaïbo, L'Assomption, Monte-Video ?

ARITHMÉTIQUE.

1 HEURE.

I. Quel est le nombre qui doit être divisé par 37 pour que le quotient soit 23.25 et le reste 0.35 ?

Rép. 490 60.

*Solution :*

$$13.25 \times 37 + 0.35 = 490.60.$$

II. Les  $\frac{2}{3}$  d'un cent de bouteilles de vin du Rhin coûtent \$9.36 : combien coûteront 3482 bouteilles ?

*Rep.* \$543.19 $\frac{1}{2}$ .

*Solution :*

$$\frac{2}{3} \text{ de } 100 = 60 \text{ bouteilles}$$

$$60 \text{ bout.} = \$9.36$$

$$1 \text{ " } = .15\frac{2}{3}$$

$$3482 \times .15\frac{2}{3} = \$543.19\frac{1}{2}.$$

COMPTABILITÉ.

$\frac{3}{4}$  HEURE.

Montréal, 15 juillet 1896.

MR LOUIS DURAND

Achété de

P.-S. MARTINEAU.

12	ver. flanelle rouge	@	c.	5	40
24 $\frac{1}{2}$	" coton écossais	"	.45	13	23
16 $\frac{1}{2}$	" soie noire	"	.54	52	00
20	" casimir	"	\$3.20	55	00
68	" coton blanchi	"	2.75	22	10
31	" drap	"	.32 $\frac{1}{2}$	35	65
17	" coutil	"	1.15	6	29
			.37		
				\$189	67

PÉDAGOGIE.

$\frac{1}{2}$  HEURE.

1. Quel rang doit occuper l'instruction religieuse dans le programme des études ?
2. Qu'est-ce que le mode d'enseignement mixte ou simultanément-mutuel ?
3. Comment doit-on enseigner la grammaire ?
4. Comment doit-on enseigner le dessin ?
5. Comment faut-il poser les questions aux enfants ?

AGRICULTURE.

$\frac{1}{2}$  HEURE.

1. Qu'est-ce qu'un sol argileux ?
2. Comment doit se récolter le foin ?
3. Qu'est-ce que le drainage ?
4. Quel est le meilleur sol pour la culture de la pomme de terre ?
5. Quel usage peut-on faire du plâtre ?

LOIS SCOLAIRES.

$\frac{1}{2}$  HEURE.

1. Que doit faire un instituteur dans le cas de la conduite insubordonnée ou scandaleuse d'un élève ?
2. Quelles sont les formalités requises pour que l'engagement d'un instituteur soit légal ?
3. Que doit contenir un brevet de capacité pour être valide ?
4. Quand il y a plusieurs maîtres ou maîtresses dans une école, qui répond de toute l'école ?
5. Qui doit faire balayer les classes, laver les planchers, et allumer le feu dans la classe ?

HYGIÈNE.

$\frac{1}{2}$  HEURE.

1. Quelles sont les conditions hygiéniques d'une bonne salle de classe ?

2. Est-il salubre de garder des fleurs dans sa chambre ?
3. Que prescrit l'hygiène relativement à l'alimentation ?
4. Relativement aux vêtements ?
5. Qu'avez-vous à observer sur la gymnastique ?

BIENSÉANCES.

½ HEURE.

1. Qu'y a-t-il à observer quand on est chargé de dépecer à table ?
2. Qu'y a-t-il à observer sur l'usage de la serviette ?
3. Quels égards doit-on aux personnes âgées ?
4. Quand doit-on faire des visites de condoléances et comment doivent se faire ces visites ?
5. Que prescrivent les convenances au voyageur : 1° sur le train ou le bateau ; 2° à l'hôtel ?

DESSIN.

½ HEURE.

Dessiner deux blocs rectangulaires, dont l'un vertical, surmonté d'un autre horizontal et un cône superposé.

(D'après relief.)

Dessiner une houlette.

(De mémoire.)

TRADUCTION.

½ HEURE.

The canal runs behind our garden. The calf is a stupid animal. The flesh of calves is called veal in English. A he wolf and two she wolves were killed. You have torn a leaf of my book? Have you read the lives of the Saints? The leaves of the trees begin to fall. One can go to Rouen in a day, but it takes two days to go to Calais. Are geese dear to day? There are several deer in the park.

(A suivre.)

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

Education physique.

L'EXERCICE ET LA SANTÉ (suite).

*Influence sur le système nerveux.*

Nous avons montré dans les articles précédents que l'exercice active la nutrition et les grandes fonctions vitales, qu'il développe les organes du travail, éloigne la fatigue et procure à l'homme un notable accroissement de sa puissance. Mais, mieux encore, il coordonne et régularise cette puissance de manière à en tirer un plus fort rendement à effort égal ou à n'en réclamer qu'une moindre dépense pour un même travail. On conviendra sans hésiter qu'un tel résultat est d'une importance capitale au point de vue de ses conséquences économiques.

Cette coordination n'est pas l'œuvre exclusive de l'éducation musculaire : elle résulte non moins du bénéfice que le système nerveux retire à la fois du travail volontaire et de l'amélioration de la santé. Pour le démontrer, il nous paraît utile de donner au préalable une brève description de l'appareil.

L'appareil nerveux se compose : 1° de l'axe cérébro-spinal contenu dans le crâne, c'est-à-dire l'encéphale, qui comprend le cerveau, le cervelet, l'isthme de l'encéphale et le bulbe rachidien, et du rachis ; 2° de nerfs se distribuant à tous les organes ; 3° d'appareils terminaux très divers (ganglions, appareils de la sensibilité générale ou spéciale, plaques motrices, etc.),

Le *cerveau* est une masse arrondie composée d'une substance molle grisâtre extérieurement et blanchâtre à l'intérieur, enveloppée d'une triple membrane, les méninges, dont l'une, la dure-mère, est adhérente en plusieurs points aux os du crâne. La surface extérieure

convexe du cerveau présente une scissure profonde qui le partage en deux hémisphères, et un certain nombre de sillons tortueux appelés circonvolutions cérébrales. De la surface inférieure, très irrégulière, émergent la plupart des nerfs fournis par l'encéphale et nommés pour ce motif nerfs crâniens.

Le *cervelet*, situé à la partie inférieure et postérieure du cerveau, est environ huit fois plus petit que le cerveau ; il ne présente pas de circonvolutions, mais seulement des sillons parallèles. Comme le précédent, il est composé d'une substance grise et d'une substance blanche.

L'*isthme de l'encéphale* ou *moelle allongée*, qui se trouve à la base du crâne, se continue en bas avec la moelle épinière et envoie vers le haut des prolongements qui se perdent dans le cerveau et le *cervelet*.

La *moelle épinière* semble formée par la réunion de tous les nerfs du tronc et des membres. Elle est logée dans le canal vertébral et se termine au niveau de la première vertèbre dorsale par un faisceau de cordons nerveux appelé queue de cheval.

A l'inverse du cerveau, le centre de la moelle est formé de substance grise et la périphérie de substance blanche. Une membrane, continuation des méninges, l'entoure entièrement, tandis qu'un sillon la creuse sur sa ligne médiane en avant et en arrière. De chaque côté de ce sillon naissent les nerfs : ceux de la face antérieure sont les *nerfs moteurs*, ceux de la face postérieure, les *nerfs sensibles* ; mais les uns et les autres se réunissent presque aussitôt pour former, de part et d'autre de la colonne vertébrale, une double rangée de cordons nerveux mixtes. La plupart s'entrelacent et se fusionnent en groupes ou *plexus* d'où partent les filets nerveux destinés au cou, aux membres supérieurs, au tronc et aux membres inférieurs.

Les mouvements volontaires sont sou-

mis à l'action des organes du système cérébro-spinal ; pour ce qui est des mouvements propres aux organes de la vie végétative : digestion, respiration, circulation, sécrétions, etc., ils sont plus spécialement sous la dépendance du nerf grand *sympathique*, long cordon ganglionnaire qui s'étend de la tête au bassin. La volonté a peu d'action sur lui, quoiqu'il soit relié par des filets nerveux à l'encéphale et à la moelle épinière, les sensations affectives, les émotions, l'état de maladie du système rachidien exercent néanmoins une influence indirecte sur lui, puisque les fonctions vitales en sont affectées quelquefois jusqu'à en arrêter complètement le jeu ou le troubler profondément. Par contre, les troubles survenus dans les organes de la vie végétative rejaillissent sur le fonctionnement des nerfs du système encéphalique, de telle sorte que la santé, la force des uns est une source de bien-être pour l'autre et réciproquement.

Ceci établi, nous allons tâcher de mettre en évidence les heureux effets que la gymnastique produit du côté du système nerveux, car ce n'est pas un de ses moindres titres à l'attention des éducateurs de l'enfance et de la jeunesse.

Si les muscles ont la propriété de se contracter, ils ne possèdent pas le pouvoir de provoquer leurs contractions et de produire par eux-mêmes les mouvements ; ils n'agissent que sous l'influence d'un excitant étranger, tel qu'un choc, une piqûre, un pincement, une décharge électrique, le contact d'un acide énergétique, etc., ou l'action du système nerveux qui est l'agent habituel des excitations musculaires. Le centre de l'action nerveuse se trouve dans la substance grise du cerveau et de la moelle allongée ; quant aux nerfs, ils ne jouissent d'aucune propriété capable de susciter la contractilité des fibres charnues ; on ne leur reconnaît d'autre fonction que celle de conduire plus ou moins fidèlement

les excitations centrifuges de l'organe central. Cependant, quelques physiologistes admettent aujourd'hui, qu'un nerf ébranlé soit par un choc, soit par une décharge électrique, soit par l'action de la volonté, aurait le pouvoir de *renforcer* l'intensité de l'excitation, comme le microphone, dit le Dr Lagrange, augmente l'intensité des sons qui le traversent. Si, ajoute ce praticien, la théorie de l'*avalance nerveuse* est exacte et si le nerf a réellement le pouvoir d'amplifier les excitations qu'il conduit au muscle, il nous est permis de croire que ce pouvoir se développe par l'exercice, comme toutes les aptitudes physiologiques des organes qui travaillent. Il n'est pas contestable que si cette puissance d'amplification est susceptible d'un tel développement, ce dernier doit entrer pour une certaine part dans l'augmentation de la force, parfois surprenante, qu'on observe chez les hommes "entraînés," et qu'on ne peut toujours expliquer par l'accroissement des tissus musculaires; elle permettrait d'obtenir avec un effort modéré, une excitation plus intense de la fibre motrice, et, conséquemment, une contraction plus énergique. En dernière analyse, une moindre dépense de volition, de travail cérébral donnerait un égal rendement mécanique, ou un rendement plus considérable serait obtenu par un acte volontaire de même énergie.

Le rôle de la moelle épinière est plus élevé que celui des nerfs. Ceux-ci, dépourvus de substance grise, sont, comme nous venons de le dire, de simples conducteurs des impressions et des volitions; la moelle épinière est, au contraire, un centre nerveux qui a le pouvoir de transformer la sensibilité en mouvement sans le secours du cerveau, c'est-à-dire sans l'ordre de la volonté. Elle doit ce pouvoir à la substance grise qui est constituée par des cellules nerveuses, l'élément le plus élevé dans la hiérarchie des tissus vivants, doué de

puissance propre, capable d'agir sans le secours d'aucun ordre. Toutefois, la moelle ne peut *vouloir* comme le cerveau, et les mouvements qu'elle détermine ne sont que des mouvements *réflexes*. L'excitant est une sensation qui remonte tout le long du nerf sensitif jusqu'au centre nerveux (moelle, encéphale, ganglion) où, dans une même cellule, se rencontrent, l'extrémité de ce nerf avec le commencement du nerf moteur. Elle y est transformée en mouvement et renvoyée par la voie centrifuge dans la direction du muscle, et celui-ci se contracte alors sans la coopération de la volonté. Le mouvement est en quelque sorte *automatique* comme ceux de la vie végétative: les battements de cœur, la respiration, etc., dont le centre actif est la moelle, surtout sa région bulbaire.

Ici se présente une remarque qui ne manque pas d'importance au point de vue de l'application gymnastique de l'exercice: une foule d'actes musculaires, dès l'abord *voulus*, peuvent, par une répétition fréquente, devenir automatiques. La vie journalière nous en donne un grand nombre d'exemples; c'est ainsi que l'on marche, que l'on court bien souvent sans le savoir, le cerveau n'intervenant que lorsqu'il faut régler ou modifier ces mouvements. La volonté, entièrement libre alors, peut s'occuper ailleurs sans y coopérer, si l'on n'aime mieux laisser le cerveau se reposer. Il est donc possible, jusqu'à un certain point, d'exercer les muscles chez les enfants dont le cerveau est fatigué par l'étude, sans lui imposer un travail nouveau, une fatigue plus grande encore; pour cela, il faut que l'exercice soit *simple et fréquemment répété*. Cependant nous entrevoyons dans cette façon de faire un danger, un écueil que la situation actuelle de l'enseignement gymnastique dans les écoles nous autorise peut-être à craindre: c'est la monotonie dans les leçons, la pauvreté des exer-

cices, le piétinement sur place, la répétition perpétuelle de mouvements toujours les mêmes d'un bout de l'année à l'autre et imposés à tous les élèves indistinctement depuis la classe enfantine jusqu'aux divisions supérieures. Avec des séries sottement prétentieuses de combinaisons kilométriquement longues, on fatigue le cerveau, on entrave la liberté du travail, on lui enlève toute souplesse, force ou amplitude; avec la vulgarité d'éléments non gradués ni variés, on provoque l'indifférence et le dégoût; il dépendra donc du tact et du savoir-faire du professeur de rendre son enseignement à la fois attrayant et créatif.

Nous disions tout à l'heure que le pouvoir qu'a le nerf d'amplifier les excitations cérébrales est capable de se développer par l'exercice; d'autre part on peut se demander si l'exercice n'est pas également capable d'augmenter la force de volition elle-même, résultat à coup sûr des plus intéressants, car il est indéniable que le mouvement se produit avec une vigueur d'autant plus grande que l'acte volontaire est plus énergique. C'est ainsi que l'on voit des sujets vigoureusement musclés, incapables de produire des effets de force aussi grands que d'autres sujets, d'apparence plus délicate, mais d'une volonté énergique. N'est-ce pas l'explication, pour ne citer qu'un exemple, des succès retentissants du coureur cycliste Houben, le "nerveux," qui, à "l'emballage" final, savait concentrer dans ses jarrets cette étonnante énergie qui lui valut tant de lauriers? L'on peut donc dire que le rendement au travail n'est pas uniquement proportionné à la rigidité de l'outil, mais aussi à la vigueur de la main qui l'actionne. La main ici c'est le cerveau ou, pour mieux dire, la volonté qui l'excite, et toujours la "mollesse de l'âme" se traduit par une mollesse physique correspondante, tandis que l'âme

énergique est capable de plus grandes choses, surtout si la nature l'a favorisée de solides éléments du travail: une bonne santé et de bons muscles.

Nous nous posons donc cette question: la force volitive peut-elle se développer à l'instar de la force physique? L'exercice corporel est-il capable de lui communiquer un surcroît d'énergie?—Intéressant problème qui se pose à l'éducateur dès le début de son œuvre et si, ce qui est certain, la réponse est affirmative, si le travail voulu, bien dirigé, est capable de faire évoluer vers son perfectionnement l'une des plus précieuses facultés de l'esprit humain, nul doute que les exercices de la gymnastique, les jeux réglés eux-mêmes, ne constituent un excellent procédé, l'un des meilleurs peut-être, pour atteindre ce résultat.

La solution de cette question mérite, on le voit, un examen des plus sérieux. Elle serait mal venue si nous la développons dans une étude consacrée surtout aux effets physiologiques et anatomiques du travail corporel; c'est pourquoi nous nous décidons à la remettre à plus tard, lorsque nous étudierons spécialement les effets que peut produire ce travail sur les facultés intellectuelles et morales. Une autre question se pose ici, celle de savoir si l'exercice musculaire est capable de provoquer des modifications organiques ou fonctionnelles dans le cerveau, la moelle et les nerfs, de les rendre plus sains, plus libres, d'améliorer en un mot les organes du système nerveux. Nous répondrons prochainement à cette question.

(*La Gymnastique scolaire.*)

### Hygiène et économie domestique.

CAUSERIES SUR L'ENTRETIEN D'UNE CUISINE.

*Matériel.*—Chaque école de filles devrait posséder des collections spéciales

en vue de l'enseignement si important de l'économie domestique et de l'hygiène; nous n'entrerons pas ici dans le long détail de ce que devraient être ces collections; toute institutrice pourra le trouver d'elle-même.—A défaut du matériel pédagogique, la cuisine fournira pour les causeries qui suivent, tout ce qui est nécessaire: ustensiles de ménage, vaisselle, fourneau, lampe, ainsi que les matériaux les plus employés pour les divers nettoyages.

#### PREMIÈRE CAUSERIE.

a) *Introduction : nécessité de l'ordre et de la propreté dans la cuisine.*—Mes enfants, dans ma dernière leçon d'hygiène et d'économie domestique, je vous ai longuement parlé de l'entretien de la chambre à coucher, et cela a paru vous intéresser beaucoup; aujourd'hui, nous allons descendre de l'étage dans la place de la maison où règne surtout la ménagère, où les petites filles, si petites qu'elles soient, aiment déjà à travailler pour aider un peu leur chère maman, et se préparer ainsi au rôle qu'elles auront à remplir à leur sortie de l'école. Je veux parler de la cuisine, La propreté est une des choses les plus indispensables dans une cuisine au point de vue de l'hygiène d'abord, car certains membres de la famille passent là une grande partie de leur vie, et aussi, et surtout, parce que c'est là que se prépare la nourriture dont la moindre altération, soit par manque de soin, soit par malpropreté, pourrait compromettre la santé de tous; au point de vue économique ensuite, car tout ce qui n'est pas bien entretenu s'use vite.

b) *Entretien de la place : parquet, murs, vitres, évier et conduits, cheminée.*—*Précaution hygiénique : aérage.*—Quand et comment une cuisine doit-elle être lavée? *R.* Journallement dès que la vaisselle du déjeuner est remise en place et que les légumes du dîner sont préparés.—On

lave ordinairement à l'eau claire: une fois par semaine, cependant on nettoie à l'eau de savon additionnée de sel de soude pour enlever les taches, puis on rince à l'eau pure.—Quand doit-on brosser la cuisine? *R.* Après chaque repas, surtout si l'on y mange.—Que font beaucoup de ménagères pour garder leur cuisine propre plus longtemps? *R.* Elles répandent sur le parquet une couche légère de sable (1), qu'elles renouvellent chaque jour.—Comment doivent être les murs d'une cuisine? *R.* Blanchis au lait de chaux.—Quand cette opération se fait-elle avantageusement? *R.* Deux fois l'an; au printemps et vers la fin de l'été.—Pourquoi?—Comment nettoie-t-on les murs ainsi blanchis? *R.* On en enlève la poussière avec la brosse dite tête de loup.—Comment entretient-on les vitres? *R.* On les lave à l'eau claire avec une éponge très propre et on les essuie immédiatement avec une peau de daim.—Quel moment faut-il choisir pour ce lavage? *R.* Celui où le soleil ne darde pas ses rayons sur la fenêtre. Pourquoi?

Savez-vous ce qu'on nomme *évier* dans une cuisine? *R.* C'est la pierre creusée en forme de bac, qui sert à l'écoulement des eaux de cuisine (2); il est ordinairement scellé au mur.—Comment entretient-on l'évier? *R.* On le savonne quotidiennement avec la brosse dure, puis on le rince. Il est bon d'y verser souvent de l'eau claire pour entretenir et assainir les *égouts*. Il faut éviter de laisser s'introduire dans les *conduits* des matières solides: déchets de cuisine, morceaux d'éponge, etc., qui, en s'accumulant, bouchent et nécessitent la démolition, besogne à la fois coûteuse et malsaine.—En quoi consiste l'entretien des *cheminées*? *R.* Dans le ramo-

(1) Et mieux de sciure de bois.

(2) L'évier est généralement de fonte; ordinairement il a la forme d'un parallélogramme.

nage.—A quelle époque de l'année? *R.* Au printemps, avant le grand nettoyage.—Pourquoi?—Pourquoi le ramonage est-il nécessaire? *R.* Pour deux raisons : pour le bon tirage des cheminées, et pour éviter les " feux. "—Connaissez-vous un bon moyen pour éteindre les feux de cheminée? *R.* Jeter dans le poêle quelques poignées de sel et fermer toutes les ouvertures pour empêcher le passage de l'air.—Que doit faire toute bonne ménagère, aussitôt que le travail de la cuisine est terminé? Elle doit ouvrir les fenêtres pour renouveler l'air et éloigner les odeurs.

#### DEUXIÈME CAUSERIE.

a) *Entretien des appareils de chauffage et d'éclairage : poêles, cuisinières, accessoires, fourneaux à pétrole, lampes.*

Quels sont dans une cuisine les appareils de chauffage? *R.* Une cuisinière ou un poêle avec leurs accessoires, bac, pelle, pincés, tisonniers, ronds de diverses grandeurs, etc.—De quoi sont faits ces appareils? De fonte ou de tôle, avec ornements en cuivre.—Comment les entretient-on? *R.* On les vide d'abord et on les laisse refroidir. On enlève toutes les taches de graisse avec du papier de verre, de la toile émeri ou du sable; on frotte toutes les parties blanches avec de la toile émeri légèrement huilée. On étend ensuite, à l'aide d'un chiffon, une couche mince de mine de plomb mouillée de café noir, ou mieux de térébenthine; on sèche avec un morceau de laine, on polit avec la brosse, et on lustre avec du velours parsemé de mine de plomb sèche.—Les ornements en cuivre se frottent à la brillantine ou au tripoli humecté de térébenthine, ou encore à la pâte rouge à métaux.—Les fours sont époussetés soigneusement avec un torchon sec.—Les accessoires sont aussi nettoyés au papier de verre ou à la toile émeri, à la mine de plomb et à la bril-

lantine.—Comment procède-t-on pour allumer le feu?—Ne peut-on pas employer pour cela le pétrole; quelques gouttes seulement?—Pourquoi?—(Récit à l'appui.)—En quoi consiste l'entretien des fourneaux et des lampes à pétrole? *R.* Le nettoyage extérieur se fait d'après la matière, cuivre ou tôle, comme il est dit plus haut; les mèches sont brossées et non coupées, chaque fois que les appareils ont servi; il faut veiller, dans cette opération, à ce que des charbons ne tombent pas à l'intérieur du bec. Celui-ci est du reste essuyé chaque jour, ainsi que le réservoir.—Pourquoi?—Vous n'avez rien dit des verres? *R.* Ceux-ci se nettoient avec une brosse ou un linge de toile: il faut de temps en temps les passer à l'eau de sel de soude.

b) *Précautions à prendre dans l'emploi des appareils de chauffage et d'éclairage.*

Comment modère-t-on le feu?—*R.* En tournant la clef.—Peut-on fermer celle-ci complètement? *R.* Non. Pourquoi? *R.* Parce que les produits de la combustion ne pouvant passer dans la cheminée, se répandent dans la place et en vicient l'air.—Est-il bon de faire rougir le poêle par la force du feu? *R.* Non; c'est là un manque d'économie d'abord et ensuite la fonte rougie dégage des gaz nuisibles.—Citez-moi quelques précautions à prendre dans l'emploi des appareils à pétrole? *R.* Ces appareils allumés ne doivent jamais se trouver dans un courant d'air; il faut éviter de souffler sur la mèche pour l'éteindre, de remplir le réservoir avant complet refroidissement, et à plus forte raison avant d'éteindre la flamme, et de laisser brûler le pétrole jusqu'à extinction.—Comment éteint-on le feu de pétrole? *R.* Par étouffement; en jetant dessus des torches mouillées, de la cendre, du sable, de la terre, etc.

## Composition.

## I

## LA CURIOSITÉ PUNIE.

TEXTE.—Edouard est envoyé par sa mère chez Mme Jacques, sa voisine.—Au moment où il arrive chez elle, il la trouve en train d'écrire une lettre.—Mme Jacques prie l'enfant d'attendre qu'elle ait fini et elle le fait asseoir non loin d'elle.—Edouard, très curieux, regarda par-dessus l'épaule de cette dame pour savoir ce qu'elle écrivait.—Mme Jacques s'en aperçut et s'arrangea de manière à lui donner une leçon.—Laquelle?... Racontez tout cela.

DÉVELOPPEMENT.—Edouard était un bon petit garçon qui n'avait qu'un défaut, oh ! mais un bien vilain défaut : la curiosité. Un jour, sa mère l'envoya faire une commission chez Mme Jacques, sa voisine. Edouard partit et fut bien-tôt arrivé. Mme Jacques était en train d'écrire une lettre, et cette lettre était sans doute importante, car au lieu de se mettre, comme d'habitude, à causer avec lui, elle n'interrompit son occupation que pour lui dire : " Assieds-toi là, mon petit Edouard, et attends que j'aie achevé ma lettre. Ce ne sera pas long." Mais Edouard est agité, préoccupé. Voilà que sa vilaine curiosité le reprend. Ah ! s'il pouvait lire ce qu'il y a dans cette lettre.....comme ce doit être intéressant !...Et plus les minutes s'écoulaient, plus la curiosité d'Edouard augmente. Peu à peu pourtant, ne résistant plus à son désir, il s'approche doucement de Mme Jacques, qui lui tourne le dos..... Il allonge le cou pour mieux lire.....et que voit-il ?.....Mme Jacques écrivait ces mots : " Je vous dirais bien d'autres choses encore, mais j'ai auprès de moi le petit Edouard, un enfant très curieux, qui lit par-dessus mon épaule, ce qui m'oblige à me taire." Edouard ne put retenir un cri ; puis il se mit à pleurer, tout honteux de cette aventure. Mme Jacques le consola de son mieux et lui fit promettre de se corriger.

## II

## LE LEVER DU SOLEIL.

TEXTE.—Vous avez eu le projet de voir lever le soleil.—Votre réveil.—Votre départ avec un de vos parents.—Etat du ciel, de la terre, des plantes.—Vous arrivez sur au coteau.—Ce que vous voyez alors à l'horizon.—Vos réflexions durant le retour chez vous.

DÉVELOPPEMENT. — Un des jours de l'année dernière, au plus fort de l'été, il me prit l'envie de voir lever le soleil, ce qui ne m'était jamais arrivé, car j'aime bien, d'ordinaire, à dormir tard. Je priai donc mon frère aîné de m'éveiller le lendemain matin, à l'heure où d'habitude il saute du lit pour se rendre aux champs.

Mon frère fut exact, et vers quatre heures il me secouait dans mon lit pour me faire lever et habiller. Cela fut fait en un tour de main, et en route ! La matinée était un peu fraîche. Le ciel était d'un gris très clair, presque blanc du côté de l'est. Les oiseaux s'éveillaient, s'appelant les uns les autres, tandis que sur la terre l'herbe et les fleurs des prés étaient couvertes de rosée. Mon frère me conduisit sur un coteau où nous avons une vigne, en me disant que de là j'aurais une très belle vue. Au bout d'une demi-heure, en effet, j'avais vu l'horizon se teinter de toutes sortes de couleurs différentes : blanc, mauve, bleu, rose, puis jaune pâle ; il devint ensuite un peu rougeâtre, enfin il se dora légèrement. Peu à peu on distinguait une lumière pénétrante et douce qui perçait le brouillard léger, et tout à coup un vif rayon, semblable à une flèche d'or, partit de l'horizon et vint frapper nos yeux. " Que c'est beau ! que c'est beau ! " m'écriais-je. J'étais ravi de ce que j'avais vu. En redescendant le coteau pour rentrer à la maison, je pensai que, depuis quelque temps, j'avais perdu de bien bonnes heures à faire le paresseux dans mon lit, et je me promis qu'à l'avenir j'irais de temps en temps voir lever le soleil. (Extraits de *Travaux scolaires.*)

## Dictées d'orthographe.

## LE CHAT.

I. Le chat est un hypocrite. La prudente bête pose avec précaution le pied sans faire de bruit, les yeux demi fermés, observant tout, sans avoir l'air de rien regarder. Si vous vous asseyez, elle vient tourner autour de vous, d'un mouvement souple et mesuré, avec un petit grondement flatteur, sans rien demander ouvertement comme le chien, mais d'un air réservé. Sitôt qu'elle tient le morceau, elle s'en va, elle n'a plus besoin de vous. Mais jamais ce "doucet" n'a l'air meilleure personne que lorsqu'il a gagné de l'âge et de l'embonpoint. Il se tient alors pendant tout le jour au soleil ou près du feu, sans s'émouvoir de rien, grave, et de temps en temps, passant la patte sur sa moustache avec la mine sérieuse d'un penseur. Vous le prendriez pour le plus inoffensif des animaux, si parfois ses lèvres qui se relèvent, ne laissaient voir deux rangées blanches de dents aiguës comme une scie, et le menton fuyant du plus déterminé menteur.

(H. TAINE.)

## II. QUELQUES AMIS MÉCONNUS.

Les animaux les plus charmants ne sont pas toujours les plus utiles. Dans les campagnes, on déteste la *chauve-souris*, le *hérisson*, la *taupe*, la *chouette*; on considère ces pauvres bêtes comme malfaisantes, ou même de mauvais augure; on leur fait une guerre sans pitié. Quelle injustice!

La *chauve-souris* reste cachée pendant le jour, dans les trous des murailles, dans les rochers, dans les greniers obscurs. Mais le soir, au moment du crépuscule, elle sort de sa retraite; la voilà en chasse, détruisant en peu d'instant une quantité considérable d'insectes nocturnes, la plaie de nos arbres et de nos récoltes.

Le *hérisson* a un appétit toujours ouvert. Il va furetant partout, s'adressant aux colimaçons, aux limaces, aux gros insectes que la chauve-souris ne saurait atteindre. Encore un ami pour nous, un ami que nous devrions protéger.

III. QUELQUES AMIS MÉCONNUS (*suite*).

Il en est de même de la *taupe*. Celle-là recherche les vers de terre, les vers blancs et tous les insectes qui rongent les racines des plantes que nous cultivons. Toujours sous terre, elle se sert de ses pattes puissantes pour creuser des galeries de grande longueur, dans lesquelles elle passe toute sa vie. Sans doute, elle apporte bien quelque désordre dans nos jardins et nos prairies; la terre qu'elle rejette au dehors forme des monticules détestés des faucheurs. Il faut même avouer qu'elle coupe de çà et de là quelques racines quand elle les rencontre sur sa route. Mais combien ces dégâts sont insignifiants à côté des services rendus, à côté des milliers de vers blancs dévorés, de ces vers blancs qui sont une des calamités de l'agriculture! Ne détruisez donc pas les taupes.

Et ne détruisez pas davantage les oiseaux de nuit, *chouettes*, *hiboux* et autres. Ne vous effrayez pas de leurs cris lugubres, qui n'ont jamais porté malheur à personne. Pardonnez même à la chouette les quelques petits pigeons dévorés au colombier, en faveur de l'hécatombe de rats, de mulots, de limaces qu'elle fait toutes les nuits. Cessez de clouer sur les portes des granges le corps de ces amis bienfaisants. (*Le Volume.*)

## IV. LE CORPS HUMAIN.

Un premier coup d'œil sur l'ensemble du corps humain nous apprend qu'il est formé d'une charpente solide, résistante, le squelette, et des diverses substances ou tissus qui composent les organes ainsi que l'enveloppe extérieure.

Des muscles entourés d'une fine membrane qui assure leur indépendance, font mouvoir les os mobiles sur lesquels ils prennent des points d'attache au moyen des tendons ; ces muscles obéissent à un avertissement que leur transmettent les nerfs, sortes de fils télégraphiques mis en opération par le cerveau. Enfin la peau, isolée par un tissu spongieux, élastique, recouvre tous les organes du corps d'une enveloppe vivante, sensitive.

Les os, les muscles, les tendons, les nerfs sont des tissus organisés, vivants, d'une composition très simple et toujours identique. En les décomposant, le chimiste y trouve de la chaux, de la potasse, de la soude, du phosphore, du soufre, du fer, etc., les éléments de l'eau : hydrogène et oxygène ; les éléments de l'air : azote, carbone. (DR SAFFRAY.)

V. MOYENS D'ÉVITER LES ÉPIDÉMIES.

Aucun dépôt puant et malsain ne devra séjourner dans les rues. On supprimera les cloaques ; on fera circuler partout l'air et la lumière.—On devra, en conséquence, créer de larges voies de communication, plantées d'arbres, diminuer les logements insalubres et trop exigus ; détruire les épouvantables agglomérations humaines décorées du nom de cités ouvrières, où l'on trouve réunies les conditions typhogènes les plus dangereuses.—Les ruelles populeuses, où des êtres humains sont presque parqués pêle-mêle avec des animaux, me semblent aussi suspectes que les hôpitaux, les prisons, les casernes, les cimetières, les lieux d'équarrissage, les salles de dissection, les mégisseries, etc.

(DR GRELETTY.)

VI. AVANTAGES DE L'INSTRUCTION.

Rien n'est plus ordinaire que d'entendre des gens du monde, qu'une longue expérience et de sérieuses réflexions

ont instruits, se plaindre amèrement de ce que leur éducation a été négligée, et regretter de n'avoir pas été nourris dans le goût des sciences, dont ils commencent trop tard à connaître l'usage et le prix. Ils avouent que ce défaut les a éloignés des emplois importants, ou les a laissés fort au-dessous de leurs charges, ou les a même fait succomber sous leur poids.

Lorsque, dans de certaines occasions d'éclat ou dans des places distinguées, on voit un jeune magistrat, cultivé par les belles-lettres, s'attirer des applaudissements du public, quel est le père qui ne désirât pas un tel fils et quel est le fils qui ne désirât pas un tel succès ? Tous alors s'accordent à sentir l'avantage des sciences. Tous alors comprennent combien elles sont capables d'élever un homme au-dessus de son âge, et quelquefois même au-dessus de sa naissance. (ROLLIN.)

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—Rien : nature et fonction de ce mot. Faire remarquer la négation qui suit. *Ont instruits* : quel est le sujet ? quel est le complément direct ? *Education* : action d'élever, d'instruire, de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales.—*Eloignés, laissés* : pourquoi au masculin pluriel ? *Charges* : des fonctions qu'ils avaient à remplir, sens figuré.—*Fait* : quelle est, dans ce cas, la règle relative à ce participe ?—*Cultivé par les belles-lettres* : formé, développé par les belles-lettres, c'est-à-dire par la grammaire, l'éloquence et la poésie.—*Désirât* : mode subj. par suite de l'interrogation et du doute qui domine dans la pensée. Le verbe est à l'imparfait : grande difficulté pour les enfants qui voient généralement l'imparfait gouverné par un temps passé ou par un conditionnel. Ici l'imparfait est de rigueur : il remplace le présent du conditionnel. Le sens est bien : le père désirerait un tel fils, s'il voyait les applaudissements du public.—*Tous* : nature et fonction de ce mot.

(Travaux scolaires.)

VII. EMPESAGE.

Avant d'être repassé, une grande partie du linge doit être empesé, ce qui

peut avoir lieu avec de l'amidon cuit et avec de l'amidon cru. On peut empeser d'après ce dernier procédé, les chemises d'hommes et les jupons, mais il est indispensable de faire cuire celui qui est destiné à empeser la mousseline. Loin de chercher à économiser sur le prix de l'amidon, la ménagère doit au contraire acheter le plus blanc. Elle tord très fort le linge après l'empesage et bat entre les mains les pièces qui ont été mises à l'amidon cru. Elle les met alors dans un linge sec et les y laisse jusqu'au moment où elle doit les repasser ; si elle est empêchée de le faire immédiatement et qu'il se soit séché, elle doit l'arroser quelques heures d'avance, puis l'empiler, afin que l'humidité pénètre également partout. (F. C.)

EXPLICATIONS.— *Amidon*, matière organique composée de carbone, d'oxygène et d'hydrogène, tirée des céréales. L'amidon des pommes de terre prend le nom de *fécule*.

*Empeser*: nom correspondant, *empois*.

*Chemise*: mots de la même famille, *camisole*, *chemisette*, diminutifs de chemise; *chemisier*, qui fait ou vend des chemises.

*Mousseline*, étoffe légère fabriquée primitivement à Mossoul, près de Bagdad, Turquie d'Asie.

*Empiler*, mettre en pile.

### Phrases à corriger.

1. Il avait remarqué que tous les crucifix de la maison avaient disparus.

2. La meilleure manière d'économiser le temps, écrivait Ozanam, c'est d'en perdre tous les matins une demie-heure à la messe.

3. La seconde circulaire interdisait à tous les sujets prussiens d'entrer au collège germanique de Rome.

4. Ces traits de ressemblance de la Papauté avec le divin Maître qu'elle représente sur la terre, devraient ouvrir les yeux des plus aveugles, et beaucoup,

pendant, se sont laissés prendre d'abord à ces hypocrites témoignages de respect.

5. On ne peut nier que la pensée anglaise, de L. à B., a eu plus d'influence que toute autre dans le monde philosophique.

6. On dit: Le style, c'est l'homme; on pourrait dire: Le style, c'est le temps. Les constitutions écrites sont marquées à cette double empreinte: elles ont le caractère des hommes qui les ont faites, et du temps qui les a vu naître; comment s'étonner qu'elles ne vivent pas?

7. Tous les corps scientifiques, mais surtout les facultés médicales, ont fêté dans l'ancien et dans le nouveau monde le 14 mai de cette année: cent ans plutôt, un grand chercheur nommé Jenner avait procédé au premier essai d'incubation du cow-pox en prenant pour sujet son propre fils.

8. En outre des promeneurs, des Pères et des Frères, quarante religieuses ont pris part à cet agréable voyage.

9. M. le condamna le 28 mai; C., alors plein de santé, tomba malade le surlendemain; le 6 juin, il rendait le dernier soupir.

10. Sainte-Marie *ad fontem*, sur les bords de la rivière Fox (Wisconsin), est la plus importante et la plus peuplée des trois localités que le P. M. semble avoir pris sous sa protection spéciale.

### Corrections.

1..... avaient *disparu* (ou *étaient disparus*).

2..... une *demi*-heure à la messe.

3. La seconde circulaire *interdisait*.....

4..... se sont *laissé* prendre.....

5. On ne peut douter que la pensée anglaise, de L. à B., *n'ait* eu (ou *ait* eu).....

6..... et du temps qui les a *vues* naître.....

7..... cent ans *plus tôt*, un grand chercheur, nommé Jenner, avait procédé au premier essai d'inoculation du *cowpox* en prenant pour sujet son propre fils.

8. *Outre les promeneurs, les Pères et les Frères.....*

9..... le dernier *soupir*.

10..... des trois localités que le P. M. semble avoir *prises* sous sa protection spéciale.

**Exercices de calcul.**

I. Que doit-on pour 124 verges de mousseline à 60 centins la verge ?

*Rép.* : \$74.40.

*Solution* :

$$.60 \times 124 = \$74.40.$$

II. La somme de trois nombres égale 24; six fois le premier, trois fois le second, et deux fois le troisième donnent respectivement le même résultat : trouver ces nombres.

*Rép.* : 4, 8, 12.

*Solution* :

Le premier nombre =  $\frac{24}{6} = 4.$

Le second " =  $\frac{24}{3} = 8.$

Le troisième " =  $\frac{24}{2} = 12.$

III. Un homme gagne \$21 chaque semaine, et dépense \$2.40 par jour : combien aura-t-il économisé en un an ?

*Rép.* : \$219.

*Solution* :

Cet homme gagne par année  $\$21 \times 52 = \$1095.$

Il dépense dans le même temps  $\$2.40 \times 365 = \$876.$

Il économise  $\$1095 - \$876 = \$219.$

IV. A, B et C se partagent \$6484 de manière que A en prend  $\frac{1}{3}$ , B  $\frac{1}{5}$ , et C le reste. Trouver la part de chacun.

*Rép.* \$2161.33 $\frac{1}{3}$ , \$1246.80, \$3025.86 $\frac{2}{3}$

*Solution* :

La part de A =  $\frac{6484}{3} = \$2161.33\frac{1}{3}.$

La part de B =  $\frac{6484}{5} = \$1296.80.$

La part de C =  $6484 - (2161.33\frac{1}{3} + 1296.80) = 6484 - 3458.13\frac{1}{3} = \$3025.86\frac{2}{3}.$

V. Quels sont les  $\frac{2}{3}$  des  $\frac{3}{4}$  des  $\frac{1}{5}$  de \$25 ?

*Réponse* : \$10.

*Solution* :

$$\$25 \times \frac{2}{3} \times \frac{3}{4} \times \frac{1}{5} = 5 \times 2 = \$10.$$

VI. Un train omnibus fait 27 lieues en 4 heures ; un train express fait 90 lieues en 8 heures : quel est le rapport de la vitesse du train omnibus au train express ?

*Rép.*  $\frac{3}{8}.$

*Solution* :

La vitesse du train omnibus =  $\frac{27}{4}.$

La vitesse du train express =  $\frac{90}{8}.$

Le rapport entre ces deux vitesses =  $\frac{27}{4} : \frac{90}{8} = \frac{27}{5} \times \frac{8}{90} = \frac{3}{4} \times \frac{8}{10} = 3 \times \frac{2}{10} = 3 \times \frac{1}{5} = \frac{3}{5}.$

VII. Quel est l'intérêt de \$1095, pendant 154 jours, à 4% pan an ?

*Rép.* : \$18.74.

*Solution* :

L'intérêt de 1 an, ou 360 jours, =  $\frac{1095 \times 4}{100} = \$43.80.$

$$\text{L'intérêt de 154 jours} = \frac{43.80 \times 154}{360}$$

= \$18.74 *par excès*.

VIII. Quel est l'intérêt de \$2903, pendant 74 jours, à 5 % par an ?

*Rép.* : \$29.84.

*Solution :*

$$\text{L'intérêt de 1 an, ou 360 jours,} = \frac{2903 \times 5}{100} = \$145.15.$$

$$\text{L'intérêt de 74 jours} = \frac{145.15 \times 74}{360}$$

= \$29.84 *par excès*.

IX. Un négociant avait acheté des marchandises au comptant pour une somme de \$160. Lorsqu'il a payé sa dette, il a dû verser \$164, en tenant compte des intérêts à 6 %. Combien de temps a-t-il attendu avant de payer ses marchandises ?

*Rép.* : 5 mois.

*Solution :*

$$\text{En 12 mois, } \$160 \text{ produiraient } \frac{160 \times 6}{100}$$

= \$9.60 d'intérêt.

Pour rapporter \$4, \$160 ont dû être placées pendant  $\frac{12 \times 4}{9.60} = 5$  mois.

X. Un négociant gagne les  $\frac{2}{3}$  de son prix d'achat en vendant sa marchandise \$63.45 : combien l'avait-il achetée ?

*Rép.* : \$49.35.

*Solution :*

\$63.45 représentent les  $\frac{2}{3}$  du prix d'achat.

$$\text{Le prix d'achat} = \frac{63.45 \times 7}{9} = 7.05$$

$\times 7 = \$49.35.$

XI. Pendant combien d'années un capital de \$105.60 doit-il rester placé à 3 % pour rapporter \$15.84 ?

*Réponse :* 5 ans.

*Solution :*

$$\text{L'intérêt de } \$105.60 \text{ pendant un an} = \frac{105.60 \times 3}{100} = \$3.16\frac{2}{3}.$$

$$\text{Le nombre d'années demandé} = \frac{15.84}{3.16\frac{2}{3}} = 5 \text{ ans.}$$

XII. On a prêté \$42 à 6 %. Pendant combien de temps cette somme a-t-elle été prêtée, si le débiteur a donné 21 centins d'intérêt ?

*Réponse :* 1 mois.

*Solution.*

$$\text{L'intérêt de } \$42 \text{ à } 6 \% \text{ pendant un an}$$

ou 12 mois =  $\frac{42 \times 6}{100} = \$2.52$

$$\text{Le temps demandé} = \frac{.21 \times 12}{2.52} = \frac{2.52}{2.52}$$

= 1 mois.

## TRIBUNE LIBRE.

### Problèmes à résoudre.

I. On a acheté une pièce de drap de 115 verges à raison de \$2.30 la verge. On en revend la moitié à \$2.69 la verge. Combien devra-t-on revendre la verge du reste pour gagner 12 % sur le tout ?

II. Deux personnes ont à calculer l'intérêt d'un capital placé pendant 48 jours à 2.75 %. Il y a une différence de 18 centins entre les résultats qu'elles obtiennent, et cette différence provient de ce que l'une a supposé l'année de 360 jours, et l'autre de 365 jours. On demande quel est ce capital.

III. Un marchand qui possède 300 pièces de vin désire acheter, avec le produit de leur vente, une maison de \$8970. Mais, de cette vente, il n'a pu retirer qu'une somme telle que, pour

acheter la maison, il faudra ajouter à cette somme \$390. On demande 1<sup>o</sup> le prix de vente de chaque pièce de vin ; 2<sup>o</sup> pendant combien de temps il devra placer à intérêts simples à 6<sup>o</sup>/<sub>10</sub> le produit de la vente, pour que les intérêts joints au capital constituent une somme égale au prix de la maison. A. B.

## LECTURE POUR TOUS.

### La simplification de l'orthographe.

Le Journal de l'Instruction publique a déjà ouvert ses colonnes à plusieurs articles se rapportant à la simplification de l'orthographe. Cette question est encore à l'ordre du jour, et nous reproduisons aujourd'hui le texte d'une pétition rédigée par la Société de Réforme orthographique de Paris, et remise, en mars dernier, à M. le ministre de l'Instruction publique. Cette pétition a été renvoyée à l'examen d'une commission nommée par arrêté du 20 avril.

PÉTITION A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Monsieur le Ministre,

Au nom des trois sections—française, belge et algérienne—de la Société de Réforme orthographique, nous avons l'honneur de soumettre à votre bienveillante attention les considérations suivantes qui vous décideront, nous l'espérons, à mettre à l'étude la réforme de l'enseignement de l'orthographe dans les écoles, réforme qui serait, en même temps qu'une œuvre vraiment scientifique, un grand service rendu à la société et aux pays de langue française, et qu'il est en votre pouvoir de réaliser.

### I

#### 1. La réforme de l'enseignement de l'orthographe serait une œuvre de science et de bon sens.

L'orthographe d'aujourd'hui, avec ses anomalies, ses incohérences et ses complications de toutes sortes, est moins une science qu'un jeu de hasard. Est-il besoin de faire ressortir qu'il est illogique et tout à fait déraisonnable d'écrire, par exemple, *coureur* et *chariot* avec un seul **r**, mais *courrier* et *charrette* avec deux ; *j'achète* avec un seul **t**, mais *je cache* avec deux ; *école* sans **h**, mais *écho* avec **h** ; *frénésie* avec **f**, mais *phrénologie* avec **ph** ; *dizaine* avec **z**, mais *dixième* avec **x** ? Quelle raison y a-t-il d'adopter pour ces mots, qui ont même étymologie et même prononciation, deux orthographe différentes ? Pourquoi ne pas marquer aussi exactement qu'il est possible, dans les mots français, la prononciation française ? Pourquoi, lorsqu'on prononce *gajûre* et *condamner*, écrire *gageure* comme *nageur* et *condamn*é comme *amnistié* ? La langue française demande à être écrite dans une orthographe française et non dans une orthographe grecque, latine, anglaise ou allemande. C'est là une vérité de bon sens, et tel a été l'avis de nos grands écrivains, notamment de Ronsard, de Montaigne, de Corneille et de Voltaire.

#### 2. Cette réforme ne serait pas une révolution, mais une évolution.

Les exigences de la science et du sens commun se trouvent, d'ailleurs, ici d'accord avec le sens de la tradition. La réforme, en effet, ne fera que permettre à l'orthographe de reprendre le cours d'une évolution brusquement interrompue au commencement de ce siècle. Il y a deux cents ans, dans la première édition du dictionnaire de l'Académie française (1694), les mots

connaître, fantôme, prêtre, sujet, avocat, etc., étaient écrits étymologiquement *cognoistre, phantôme, prebstre, subject, advocat*. Graduellement et sans atteindre la langue, qui suit son évolution propre en dehors et au-dessus de ces changements d'écriture, nos pères ont simplifié ces formes plus grecques et plus latines que françaises, et l'Académie, se conformant à l'usage, a sanctionné à diverses reprises les réformes faites par le public, notamment au milieu du siècle dernier, où elle modifia, de 1740 à 1762, l'orthographe de plus de **cinq mille** mots sur un total d'environ dix-huit mille. Il importe, au surplus, de remarquer que les simplifications orthographiques opérées pendant les deux derniers siècles n'étaient qu'un retour à la vraie tradition française, interrompue à la Renaissance. Quand on a supprimé l'**h** de *eschole*, quand on a écrit *les lois* au lieu de *les loix*, on est, en effet, simplement revenu à l'ancienne orthographe de la langue.

### 3. Cette réforme serait une œuvre de progrès social.

En simplifiant l'orthographe, on mettra les enfants à même de l'apprendre plus vite et de la savoir mieux. Ce qui, en effet, prend le plus de temps et offre le plus de difficultés dans l'étude de l'orthographe, ce ne sont pas les règles elles-mêmes, quand elles sont fondées et légitimes, ce sont les anomalies et les exceptions que ne justifient ni la logique ni la phonétique. On a vite fait d'apprendre que le pluriel des noms se marque avec une **s**, et, si cette règle s'étendait à tous les noms sans exception, quel est l'enfant qui ne la comprendrait du premier coup et ne l'appliquerait infailliblement? Mais on a multiplié à plaisir les exceptions, d'abord les noms en *au*, puis les noms en *eu* à l'exception de *bleus*, puis sept noms en *ou* (*bijou, caillou*, etc.), qui marquent leur pluriel

non avec une **s**, mais avec un **x**, sans compter les sous-exceptions et aussi les noms propres et les noms composés, qui tantôt prennent la marque du pluriel et tantôt ne la prennent pas. Et cela pour quoi? Nul ne l'a jamais su. Qu'on les soumette donc à la loi générale! Qu'on écrive *des étaus* comme *des landaus*, et *des chous* comme *des clous*! Du même coup, sur ce seul point particulier de la grammaire, on aura supprimé neuf ou dix exceptions, dont chacune demande autant d'étude que la règle à elle seule. Le temps employé à apprendre l'orthographe sera aussi neuf ou dix fois moindre qu'il ne l'est aujourd'hui. Y a-t-il, d'ailleurs, rien de plus stérile et de plus ingrat pour les enfants que l'étude de la pseudo-science suivant laquelle il faut écrire *des timbres-poste* sans **s** finale, mais *des malles-postes* avec **s**, *millionième* avec une seule **n**, mais *millionnaire* avec deux! Que d'inutiles efforts de mémoire, propres tout au plus à dérouter le jugement! Qui ne sait que l'étude de l'orthographe absorbe aujourd'hui à elle seule la moitié au moins du temps consacré à l'enseignement dans les écoles, et réduit ainsi d'autant celui qu'on pourrait employer à l'acquisition de connaissances vraiment utiles, en particulier à l'étude de notre langue, qui est autrement importante à posséder que les subtilités de son orthographe? Et le temps ainsi dépensé à faire travailler en pure perte les jeunes intelligences, la plus précieuse des forces vives de la nation, est—pour les neuf dixièmes des enfants—le seul, de toute la vie, réservé à l'instruction! N'est-ce pas vraiment commettre un abus que de les obliger à étudier des façons d'écrire qu'ils ne peuvent comprendre, que de mettre leur esprit à la torture pour y faire entrer de force des notions qui n'ont pas le sens commun,—*holocauste* avec **h**, mais *olographe* sans **h**; *courtisane* avec une seule **n**, mais *paysanne* avec

deux, etc.,—et cela à un âge où il serait si nécessaire de ne leur donner que des notions propres à former leur jugement et d'écarter tout ce qui pourrait le fausser ?

Faire cesser un tel abus et du même coup débarrasser le public d'un préjugé qui depuis près d'un siècle lui fait considérer l'orthographe régnante comme une science d'autant plus digne d'admiration qu'elle est plus incompréhensible, et la connaissance de ses absurdes usages comme la pierre de touche d'une bonne éducation et la marque par excellence de la culture littéraire, ne serait-ce pas accomplir une œuvre de progrès social et d'assainissement intellectuel

4. *Cette réforme servirait les intérêts de la France et des pays de langue française.*

Les inutiles complications dont l'orthographe d'aujourd'hui est hérissée sont l'un des principaux obstacles à la diffusion de la langue française dans les colonies et à l'étranger.

Comment un indigène de l'Algérie, du Torkin ou de Madagascar, comment un étranger pourront-ils reconnaître, par exemple, dans la phrase suivante, la prononciation du *ch*, qui vaut tantôt *che* comme dans *échange* et tantôt *ke* comme dans *archange*: *Le chirurgien et le chiromancien chantèrent un choral qui charma les échos de l'Achéron ?*

Un fait très significatif a ému la Société de Réforme orthographique. Les Français qui naissent en Algérie ou en Tunisie, colonies où l'on parle couramment le français, l'italien et l'espagnol, apprennent avec une égale facilité ces trois langues. Mais, à l'école, le français perd du terrain. Tandis que l'orthographe italienne et l'orthographe espagnole, toutes deux très simples, débarrassées qu'elles sont de toute lettre parasite,—l'on écrit, par exemple, en italien : *teatro, terapeutica, colera, fisio-*

*logia, ortografia, etc.*,—s'apprennent très vite, notre orthographe décourage à la longue les mieux doués et les mieux intentionnés. De là, des conséquences graves : " Je connais, écrit un fonctionnaire tunisien, quelques industriels français qui, depuis l'occupation française, n'ont pas discontinué de rédiger en *italien* leur correspondance commerciale, dans des cas où il n'y a point nécessité de le faire, et cela par peur des fautes d'orthographe." N'est-il pas à craindre que le commerce de tous les pays de langue française n'ait à souffrir de la légitime terreur qu'inspire notre orthographe ?

Notons enfin que le français, parlé en 1801 par 19 0/0 de la population du monde entier, n'est plus parlé aujourd'hui que par 12 0/0. En moins d'un siècle, et précisément depuis le jour où les formes actuelles de notre orthographe sont devenues obligatoires, il a perdu le tiers du terrain qu'il occupait. Si nous voulons, dans la mesure de nos forces, enrayer le mouvement de recul que subit notre langue, hâtons-nous de simplifier notre système d'écriture.

Voilà, Monsieur le ministre, les diverses raisons qui nous paraissent rendre nécessaire et urgente la simplification de l'orthographe. Cette simplification est réclamée, d'ailleurs, par les esprits les plus éclairés et les plus sages, par les classes les plus instruites de la nation. Vous le savez, en effet, plus de *sept mille* Français, appartenant à l'élite intellectuelle de notre pays, quarante membres de l'Institut, deux cents professeurs de l'enseignement supérieur et des grandes écoles de l'Etat (Sorbonne, Collège de France, Ecole normale supérieure, etc.), la plupart des doyens des Facultés des lettres, plus d'un millier de professeurs de l'enseignement secondaire, quatre-vingts supérieurs ou professeurs de petits séminaires, plusieurs milliers d'instituteurs et d'institutrices, et—vous nous

permettez de leur donner une place à part dans cette énumération—les trois directeurs de l'enseignement de votre Ministère, ont approuvé de leur signature la pétition adressée en 1889 à l'Académie française, pour lui demander de prendre l'initiative d'une réforme orthographique. La réforme de l'orthographe est donc souhaitée par les personnes qui sont le plus à même d'en apprécier la nécessité et la nature.

## II

*L'initiative d'une réforme appartient à l'Université.*

Si, après nous être adressés en 1889 à l'Académie, nous venons aujourd'hui réclamer l'intervention de l'État, c'est pour des motifs que nous allons vous exposer.

Les pouvoirs de l'Académie en matière d'orthographe ont malheureusement des limites fort étroites. L'Académie, en effet, ne peut que se borner à de légères retouches, du genre de celles qu'elle a faites dans son dictionnaire de 1878 ou de celles que nous lui avons demandées en 1889 et qui ont été partiellement admises par la Commission du dictionnaire sur la proposition de M. Gréard. Elle peut évidemment corriger demain événement en évènement comme avènement, de même qu'elle a rectifié, il y a seize ans, l'accent de collège et de siège ; mais aller très loin dans cette direction ne lui est guère possible. L'orthographe de son dictionnaire étant moralement imposée au public, elle ne saurait introduire un nombre de simplifications tel qu'il en résulte un véritable bouleversement dans les habitudes de la génération actuelle.

L'Académie, d'ailleurs, a toujours admis ce principe qu'elle ne peut que suivre l'usage. Elle laisse au public le soin d'opérer les réformes, se réservant la faculté de leur donner, si elle les

trouve bonnes, la consécration de son autorité. Elle le déclare expressément dans presque toutes les préfaces de son dictionnaire : "L'on ne doit point, en matière de langue, prévenir le public, mais il convient de le suivre, en se soumettant non pas à l'usage qui commence, mais à l'usage généralement reçu." (Préface de 1740.) Même déclaration dans la préface de 1762 : "L'Académie a fait, dans cette édition, un changement assez considérable que les gens de lettres demandent depuis longtemps. On a séparé la voyelle i de la consonne j, la voyelle u de la consonne v. La profession que l'Académie a toujours faite de se conformer à l'usage universellement reçu, soit en la manière d'écrire les mots, soit en les qualifiant, l'a forcée d'admettre les changements que le public a faits." L'Académie donc, de son propre aveu, a pour principe de laisser au public l'initiative des réformes orthographiques. Et de fait, il en a toujours été ainsi depuis sa fondation jusqu'au commencement de notre siècle, c'est-à-dire tant que le public a eu le pouvoir de faire des réformes. Lorsque, dans la quatrième édition de son dictionnaire, en 1762, elle adopta un signe distinct pour l'u et le v, jusque-là représentés par la même lettre—on écrivait pauvre au lieu de pauvre—, et aussi un signe distinct pour l'i et le j, également confondus dans le même caractère—on écrivait iouir au lieu de jouir—, il y avait nombre d'années que la plupart des imprimeurs avaient opéré ce changement et plus de cent ans que Corneille, interprète en cela du sentiment public, l'avait adopté dans l'édition qu'il avait donnée de son théâtre en 1664. Lorsque à la même époque, dans les deux éditions qu'elle fit paraître de son dictionnaire (1740 et 1762), elle modifia, en supprimant nombre de consonnes inutiles (*prebtre, subject, chrestien, advocat, authewr, chasteau, abbonner, etc.*), l'ortho-

graphe de plus de *cinq mille mots*, ce qui fut vraiment non pas une réforme, mais une révolution, car la disposition alphabétique du dictionnaire en fut profondément atteinte, c'est que cette révolution avait déjà été accomplie en dehors d'elle par le public, comme elle le reconnaît elle-même. Nous ne citons pour les siècles qui ont précédé le nôtre que deux exemples ; ils sont une preuve suffisante. Même dans notre siècle, c'est-à-dire depuis que le public a abdiqué— nous dirons tout à l'heure pourquoi et comment—son privilège de réformer l'usage, l'Académie, dans la plupart des changements qu'elle a opérés, avait été devancée par le public. Ainsi, lorsqu'elle adopta, en 1835, la substitution de *ai* à *oi* dans *je chantais* et *les Français*—malgré la vive opposition de Nodier, de Lamennais et de Chateaubriand, qui voulaient que l'on continuât à écrire *je chantois* et *les François*.—ce changement si légitime, réclamé vingt fois par Voltaire, était déjà passé dans les habitudes, notamment au *Moniteur universel*.

L'histoire de l'orthographe française établissant que l'Académie n'entre dans la voie des réformes que lorsque le public l'y a précédée, c'est donc à celui-ci à prendre les devants. Mais, pour cela, il faut que l'Université cesse d'entraver sa marche et lui rende sa liberté d'autrefois.

Si, en effet, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le public était l'arbitre de l'usage et pouvait à son gré faire des réformes, c'est qu'en matière d'orthographe il était libre, c'est qu'aucune contrainte de la part des pouvoirs publics ne gênait son action.

Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, non seulement l'orthographe différait sensiblement de ce qu'elle est aujourd'hui, mais elle variait d'un écrivain à l'autre ; mieux que cela, dans le même livre et sous la même plume, elle changeait suivant les fantaisies individuelles ou le

caprice du moment. RABELAIS, qui d'ailleurs a une orthographe différente de celle de Montaigne et de tous ses contemporains, dans l'espace de cinq ou six lignes écrivait le mot *huile* de quatre façons différentes : *huyle, huile, huylle* et *uyle*. BOSSUET écrivait *temps, tems* et *tans*, *goustez* (goûtez) et *gouttant* (goûtant), *vreiment* et *vraiment*, *règle* et *reigle*. RACINE écrivait *compter* et *conter sur quelqu'un*, *prompt* et *pront*. M<sup>me</sup> DE SÉVIGNÉ écrivait : *souhvaitter*, mais *iay* (j'ai) *soufert*. VOLTAIRE écrivait : *vous faittes* et *vous faites*, *jésuite* et *jesuite*, *souffrir* ou *soufrir*, *style* ou *stile*, *théâtre* ou *téatre*, *philosophie* ou *filosofie*. Bien mieux, dans sa première édition (1694), le dictionnaire de l'Académie, qui ne fera autorité que beaucoup plus tard, abonde lui-même en contradictions de toutes sortes : on y lit *reçu* et *receu*, *fait* et *faict*, *devoir* et *debovoir*, *dictionnaire* et *dictionaire*, etc. Ainsi, point de règle fixe, point d'orthodoxie ; liberté presque absolue. La cause en est dans ce fait que l'orthographe alors n'était nulle part dans les écoles l'objet d'un enseignement particulier. Nos pères n'avaient pour elle que l'estime qu'elle méritait. Loin d'en imposer l'étude à tous les enfants sous les peines les plus sévères, ils la reléguaient au dernier plan des connaissances humaines. Et comment ne pas remarquer en passant que les trois siècles pendant lesquels l'orthographe, toute différente de ce qu'elle est aujourd'hui, flottait ainsi au gré de tous les caprices, ont été les plus beaux de notre littérature, et que par conséquent cette prétendue science est chose bien futile, puisqu'elle n'est pour rien dans la perfection des œuvres littéraires ? En quoi, en effet, les ouvrages de Pascal, de La Fontaine ou de Rousseau ont-ils gagné ou perdu à être habillés à la mode orthographique d'aujourd'hui ; et en quoi pourront-ils encore gagner ou perdre à être habillés à la mode de demain ? Et nous avons fait,

nous, de cette pseudo-science la base de l'enseignement national ! Elle est devenue un objet de vénération, un fétiche devant lequel tout le monde s'incline ! Et que serait-il advenu si nos pères avaient eu les mêmes préjugés que nous sur la valeur de leur orthographe, si la fantaisie leur eût pris, comme à nous, de rendre obligatoires, et par suite immuables, les formes orthographiques d'il y a deux cents ans ? Nous en serions encore à écrire et à faire écrire à nos enfants : *genovil, escholier, phantosme, mélancholie, throsne, abbréger, appanage*, etc., formes auxquelles, d'ailleurs, les suivantes n'ont rien à envier : *anachorète, chronique, sculpture, dompter, appareil, mœud*, etc., etc.

Heureusement, nos pères n'ont pas commis cette faute. Ils ont permis à l'orthographe de suivre librement le cours de son évolution, et, sous l'action bienfaisante de la liberté, elle est allée se débarrassant peu à peu d'une partie des lettres parasites qui l'obstruaient alors plus encore qu'aujourd'hui, et s'acheminant graduellement vers une forme de plus en plus simple.

Or, ce progrès continu vers l'idéal a bien été, comme l'Académie se plaît à le reconnaître, l'œuvre anonyme du public. En effet, à côté de l'orthographe individuelle, que nous avons vue essentiellement variable et capricieuse, il y a eu dans les siècles passés une autre orthographe, faite pour ainsi dire de la résultante des orthographe particulières : c'était l'orthographe des livres. Celle-là avait presque partout, à la même époque, sinon une uniformité absolue comme aujourd'hui, du moins, à part quelques traits, la même physionomie. Cela est si vrai, qu'il est facile à tout œil un peu exercé de reconnaître du premier coup, ici le *xvi<sup>e</sup>* siècle, là le *xvii<sup>e</sup>* ou le *xviii<sup>e</sup>* siècle. Or, cette orthographe commune s'est avancée d'un mouvement continu vers le terme, encore lointain, de son

évolution, éliminant l'un après l'autre les éléments hétéroclites qui la dénaturaient. C'est ainsi que les formes *cognoistre, nepveu, apostre, escript, caractère, chutte, parole, ie sauvois*, etc., sont devenues *connaître, neveu, apôtre, écrit, caractère, chute, parole, je savais*. Et à mesure que ces simplifications s'introduisaient et s'acclimataient dans l'orthographe commune, l'Académie, les faisant passer dans son dictionnaire, leur délivrait leurs lettres de naturalisation. Ainsi se modifiait l'usage dans les siècles passés.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Au début du *xix<sup>e</sup>* siècle, l'évolution de l'orthographe a été brusquement interrompue par la faute de l'Université. Lors de l'organisation de l'enseignement primaire en France, sous Napoléon, l'Université a rendu obligatoires, et par suite immuables, les formes orthographiques consacrées à cette date par l'autorité du dictionnaire de l'Académie, et qui n'étaient encore, pour la plupart, que les formes imparfaites et transitoires d'un système en voie de transformation. Dès lors, peu à peu, furent imposés à tous les enfants, tyranniquement, sous peine d'échec aux examens, ces anomalies et ces incohérences, que la sagesse de nos pères s'était donné pour tâche d'éliminer les unes après les autres. et que nous conservons, nous, héritiers inintelligents et sottement respectueux, comme un legs précieux digne d'être transmis aux générations futures ; et ce qui n'était qu'un caprice de l'usage, appelé à disparaître ou à se modifier, a été érigé en règle fixe : *dizaine* avec **z**, mais *dixième* avec **x** ; *félonie* avec une **n**, mais *baronnie* avec deux ; *psychologie* avec **h**, mais *métempsychose* sans **h**. L'usage librement suivi a fait place à un dogme immuable, imposé par l'Université. Dès lors, tout progrès est devenu impossible ; l'orthographe a été immobilisée. Les enfants se sont

habitues à considérer comme naturelles, comme conformes à la raison et dignes de respect, des façons d'écrire fantaisistes ou ineptes. Une longue habitude a fini par aveugler le public élevé à cette école, et aujourd'hui, après un siècle d'inaction, bien que l'œuvre qui reste à accomplir soit immense, nous nous trouvons en présence d'un système d'écriture hérissé de complications de toute espèce, encombré de lettres inutiles, retardé en un mot de près de cent ans dans son évolution.

Puisque l'Université a fait tout le mal, n'est-ce pas à elle de le réparer? Puisqu'elle s'est substituée au public pour gouverner l'orthographe, n'est-ce pas à elle d'accomplir la tâche autrefois dévolue au public et d'opérer la réforme que réclament le bon sens, la science et l'intérêt national?

Un de vos prédécesseurs, Monsieur le ministre, a déjà commencé cette grande œuvre. Il y a quatre ans, M. Léon Bourgeois, aujourd'hui président du Conseil dont vous faites partie, alors grand-maître de l'Université, dans une circulaire demeurée célèbre, prescrivit aux examinateurs de ne pas tenir compte de certaines infractions au dogme académique. En faisant un pas de plus dans la même voie, en prescrivant ou en autorisant la simplification de l'orthographe dans les écoles, non seulement vous permettrez à l'orthographe de rentrer dans la voie de la tradition et de reprendre sa marche en avant, mais vous allégerez d'un poids considérable la tâche des générations à venir, qui apprendront une orthographe différente de la nôtre, comme la nôtre diffère de celle de nos pères. Il est réservé, nous l'espérons, à un ministre de la troisième République, de rendre ce grand service à la France et aux nations qui parlent le français.

Et à son tour l'Académie française, qui a toujours fait profession de "suivre

l'usage," quand les générations nouvelles auront adopté un usage nouveau, s'y conformera elle-même, suivant ses traditions constantes, et lui donnera la sanction de sa haute autorité en l'introduisant dans une nouvelle édition de son dictionnaire.

### III

Il ne nous appartient pas, Monsieur le ministre, de dresser la liste des simplifications qu'il convient d'adopter dès maintenant. La seule difficulté sera l'embaras du choix, car il faudra choisir et graduer les réformes, suivant le conseil d'un des plus illustres maîtres de ce temps, Littré. "Manifestement, dit l'auteur du *Dictionnaire de la Langue française*,—en des termes dont chacun demande à être pesé,—le jugement veut que l'orthographe aille en se simplifiant, et le système doit être de combiner les simplifications de manière qu'elles soient graduelles et qu'elles s'accordent le mieux possible avec la tradition et l'étymologie." Vouloir en effet réformer sur tous les points à la fois une orthographe susceptible de tant de perfectionnements, ce serait la rendre, pour un temps du moins, méconnaissable à nos yeux et jeter un trop grand trouble dans nos habitudes. Des hommes accoutumés dès l'enfance à marcher de travers ne sauraient, du jour au lendemain, apprendre à marcher droit. C'est en l'espaçant sur plusieurs générations scolaires qu'on assurera le succès de la réforme.

N'adoptât-on qu'une ou deux simplifications d'un caractère général, par exemple l'emploi de *s* comme marque uniforme du pluriel (*maisons, landaus, animaus, bateaus, des épous heureux*), à l'exclusion de *x* (sauf les cas très rares où *x* se prononce, comme dans *phénix, silex*), et la suppression des consonnes inutilement redoublées (*millionnaire, can-*

tonier, appartement, je cachète, paysane, etc.), on débarrasserait l'orthographe de deux de ses principales difficultés.

Le grand-maître de l'Université, aidé, s'il le juge bon, d'une commission dont les membres pourraient être empruntés tant au personnel des trois ordres d'enseignement, qu'à la corporation des éditeurs et à celle des imprimeurs, saura indiquer aux maîtres chargés d'enseigner l'orthographe, parmi les changements à adopter, ceux qui feront disparaître les anomalies les plus choquantes, et, par suite, rendront plus faciles l'étude et la pratique de l'orthographe.

Comme il y a tout avantage à régler cette importante question de la même manière dans tous les pays de langue française, nous adressons copie de la présente requête aux ministres de l'instruction publique de Belgique et de Suisse, en les priant de bien vouloir s'entendre avec vous.

Confiants dans la sagesse de votre décision, nous vous prions, Monsieur le ministre, d'agréer l'hommage de nos sentiments les plus respectueux.

*Pour la Société de Réforme orthographique,*

Le Comité central :

Léon CLÉDAT, doyen de la Faculté des lettres de Lyon.

Paul PASSY, maître de conférences à l'École des Hautes Etudes.

Eugène MONSEUR, professeur de philologie comparée à l'université de Bruxelles.

Auguste RENARD, professeur de Rhétorique au lycée d'Alger.

#### Variétés.

*Tous les hommes sont frères.*—Ils sont tous enfants du même Dieu, "Vous êtes tous frères, dit le Fils de Dieu, et vous ne devez donner le nom de père à personne

sur la terre, car vous n'avez qu'un seul Père qui est dans les cieux."

Dieu a établi la fraternité des hommes en les faisant tous naître d'un seul, qui porte en lui-même l'image de la puissance de Dieu. Nous ne lisons pas dans l'Écriture que Dieu ait voulu faire sortir les autres animaux d'une même tige. Dieu fit les bêtes selon leurs espèces, et il vit que cet ouvrage était bon, et il dit, parlant au nombre singulier : "Faisons l'homme à notre image et ressemblance." Il a même voulu que la femme qu'il donnait au premier homme fût tirée de lui, afin que tout fût un dans le genre humain, et les hommes qui n'ont qu'un même père doivent s'aimer comme des frères.

*Les jeunes filles et les romans.*—La lecture des romans de pure imagination est à bon droit interdite aux jeunes filles, parce que, chez elles, l'imagination est en général très vive et que la lecture de ces sortes de romans est propre à l'exalter encore. En dévorant ces pages brûlantes qui n'offrent rien de réel, on se forme un idéal purement chimérique et l'on trouve, par suite, la vie de famille, cette vie pleine de douceur et de charme pour les cœurs aimants, trop prosaïque. Ces lectrices deviennent vite des incomprises, en attendant qu'elles soient de vieilles filles insupportables ou de mauvaises ménagères : les romans préparent mal à accommoder des chaussettes, bercer des enfants, surveiller le pot-au-feu, etc., etc.

(AUBÉPINE.)

*Un souvenir de Montcalm.*—Un jour, en 1758, le marquis de Montcalm gagnait sur les Anglais l'éclatante victoire de Carillon, qui repoussait les troupes ennemies loin du Canada français. Cette victoire avait enthousiasmé notre armée, et les soldats aussi bien que les colons

portaient aux nues leur général. Deux jours après la bataille, Montcalm faisait dresser une croix de bois sur un mamelon qui couronnait la plaine, et dictait lui-même cette admirable inscription :

*Quid dux? quid miles? quid strata ingentia ligna?*

*En lignum! En Victor! Deus hic, Deus ipse triumphat.*

A quoi bon un général, des soldats, des camps retranchés? Voilà le bois vainqueur! c'est Dieu, c'est Dieu lui-même qui triomphe!

Jamais Montcalm ne fut plus grand que ce jour-là. Son humilité chrétienne en a fait un héros et sa mémoire a grandi parmi nous. (HERVÉ BAZIN.)

Ne te sépare point de l'Eglise; rien n'est plus fort que l'Eglise. Ton espérance, c'est l'Eglise; ton salut, c'est l'Eglise; ton refuge, c'est l'Eglise. Elle est plus haute que le ciel et plus large que la terre. Elle ne vieillit jamais, sa vigueur est éternelle. Aussi l'Ecriture, pour nous montrer sa solidité inébranlable, l'appelle une montagne.

(SAINT JEAN CHRYSOSTOME.)

Celui qui consent par le silence à une diminution de son rôle, à un rétrécissement de ses droits, celui-là se diminue nécessairement; car notre place, notre action, notre droit, c'est une extension de notre personne.

(MGR ISOARD.)

Pour Dieu, chaque matin, reprenons en silence Notre Chemin de la Croix, interrompu le soir; Cheminant lentement, mais en toute assurance, Les yeux fixés sur Lui, et le cœur plein d'espoir.

(Petit Messager du T. S. Sacrement.)

On ne peut renouveler sur l'enfant le jugement de Salomon, et le partager d'un coup d'épée qui sépare son intelligence de sa volonté. Tandis que l'on cultive la première, il faut acheminer la seconde à la conquête des habitudes vertueuses et au but final. Celui qui, dans l'éducation, néglige la volonté et concentre tous ses efforts à la culture de l'intelligence, parvient à faire de l'instruction un arme dangereuse dans les mains des méchants. Car c'est l'augmentation de l'intelligence qui vient s'ajouter parfois aux mauvais penchants de la volonté et lui donner une force contre laquelle il n'y a plus moyen de résister.

(LÉON XII.)

**Pensées diverses.**

Rien ne peut remplacer dans les sociétés humaines les consolations, les récompenses, les contraintes infinies de la religion.

(LOUIS VEUILLOT.)

\* \*

Rien ne peut remplacer la Religion, ni l'honneur ni l'intérêt, parce que la Religion seule nous donne des secours et des motifs suffisants pour nous vaincre en toute circonstance.

(MGR GAUME.)

\* \*

Si l'équité régnait dans le cœur des hommes; si la vérité et la vertu leur étaient plus chères que les plaisirs, la fortune et les honneurs, rien ne pourrait altérer leur bonheur.

(MASSILLON.)

\* \* \*

L'étude, abstraction faite du motif qui en inspire le goût, est toujours une utile et noble occupation. Comme le feu, elle éclaire et purifie.

(LATÉNA.)

\* \* \*

Quoique les facultés se perfectionnent par l'exercice, il ne faut pas cependant leur en donner au delà de leur force..... l'esprit en s'engageant dans une tâche au-dessus de ses forces, perd souvent sa vigueur.....devient impuissant pour l'avenir.

(LOCKE.)

\* \* \*

Lorsque je vois ces tables couvertes de tant de mets, je m'imagine voir la goutte, l'hydropisie, la fièvre, la léthargie et la plupart des autres maladies cachées en embuscade sous chaque plat.

(ADDISON.)

\* \* \*

L'ivresse n'a jamais fait remporter de victoire, elle en a fait perdre; elle n'a jamais prévenu de naufrage, elle en a souvent causé. La boisson conduit des milliers de créatures humaines à la misère, pas une à la fortune; elle détruit des milliers de santés, et n'en a pas affermi une seule; elle a raccourci des milliers d'existences, et n'en a pas allongé une seule; elle a perdu des milliers d'âmes, et n'en a jamais sauvé une. Jamais femme n'est devenue meilleure pour s'être mise à boire: combien sont devenues pires! Jamais fils, en s'adonnant à l'eau-de-vie, n'est devenu plus tendre pour ses parents: combien le sont devenus moins, combien en sont devenus la honte et la plaie!

## BIBLIOGRAPHIE.

## Publications reçues.

Le *Journal de l'Instruction publique* accuse, avec reconnaissance, réception des publications suivantes :

*Annuaire du Séminaire de Chicoutimi pour l'année scolaire 1895-96.* Brochure in-8° de 80 pages.

*The International Business College and English Training School.* Montreal, corner of Notre Dame and Place d'Armes. Brochure in-8° de 28 pages.

## BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES.

## SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU MOIS D'AOUT.

*Saint Frédéric de Beauve*, PIERRE-GEORGES ROY; *Le patronage dans l'armée*, J. EDMOND ROY; *Le frère Marc*, ERNEST MYRAND; *Les pères de la Confédération; Réponses; Le canal de Lachine sous la domination française; La flotte de M. Canon*, RACINE; *Dés Maizerets*, J. E. R.; *La Pompadour a-t-elle vendu la Nouvelle-France à l'Angleterre*, P. G. R.; *La charge du grand voyer*, MATTHIEU BERNARD; *L'imprimeur Charles Le François*, l'abbé CHARLES TRUDELLÉ; *Le lieu des sépultures des soldats tués en 1759*, J. E. BERNIER; *Les premiers pasteurs protestants au Canada*, F. J. AUDET; *Madame et Mademoiselle; Questions du mois.*

## CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix de l'abonnement est de UN DOLLAR par année, payable d'avance, pour le Canada et les Etats-Unis. Pour la France et les pays de l'Union postale, six francs cinquante centimes.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII, VIII et IX, XII, XIII et XIV.

Prix de chaque volume broché: Un Dollar. Chaque numéro se vend séparément 10 cts.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

BOITE POSTALE No 2030, Montreal (Canada)